

## Fiche de poste

-

Un.e expert.e national.e spécialiste en ingénierie de formation et en développement professionnel des enseignant.e.s pour le Programme Avni Nou – Éducation en Haïti

#### Description du projet ou contexte

Le Programme d'appui Avni Nou a pour objectif général d'améliorer la qualité de l'éducation dans les écoles publiques fondamentales haïtiennes en renforçant les compétences et l'encadrement des enseignants. Le programme agit sur trois éléments distincts du développement professionnel des enseignants : (i) l'amélioration de leurs capacités à enseigner, (ii) la mise en place d'une réflexion collective sur leurs pratiques et (iii) la (re)construction d'une identité professionnelle et sociale valorisante.

Le projet a démarré en mai 2022 pour une durée de 4.5 ans. Il est mis en œuvre par Expertise France sur des financements de l'Agence Française de Développement (AFD).

Six objectifs spécifiques sont visés :

- OS1 : Améliorer les compétences professionnelles des enseignant-e-s, encadreurs, superviseurs et responsables d'établissement en activité ;
- OS2 : Améliorer les compétences en français et les compétences transversales des enseignante-s ;
- OS3 : Renforcer les capacités des opérateurs de mise en œuvre des formations ;
- OS4 : Soutenir des actions communautaires dans les écoles pour le renforcement du vivre ensemble en Haïti ;
- OS 5: la revalorisation sociale des enseignants;
- OS 6 : la promotion du changement au sein des communautés éducatives.

Les activités du programme sont déployées dans environ 55 écoles publiques fondamentales complètes (ie accueillant les trois cycles de l'enseignement fondamental de la 1<sup>ère</sup> à la 9<sup>ème</sup> années) des départements de l'Ouest et du Centre.

Le projet est structuré en trois composantes :

- Composante 1 : Appuyer le développement professionnel des enseignants et encadrants

Les activités de renforcement de capacités des enseignants et des encadrants seront mises en œuvre, dans le cadre de subventions qui leur seront octroyées, par trois opérateurs privés à but non lucratif et accrédités par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) :

- La Fondation haïtienne de l'enseignement privé (FONHEP)

- La Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEC)
- La Fédération des écoles protestantes d'Haïti (FEPH)

Les opérateurs de formation sont mobilisés sur l'exécution des formations, de la conception des programmes à l'observation des évolutions de pratiques enseignantes, en passant par l'analyse des besoins et la production des matériels et supports.

- Composante 2 : Accompagner des actions de renforcement pour la qualité, le bien-être et la résilience des communautés éducatives.

Trois Organisations de la Société Civile haïtiennes (OSC) sont identifiées sur la base d'un appel à projets.

Les sous-projets mis en œuvre dans le cadre de la composante 2 poursuivent au moins l'un des objectifs spécifiques suivants :

- Maintenir les élèves en activité en-dehors des heures de cours via un programme périscolaire et/ou extrascolaire (activités civiques, culturelles, sportives);
- Assurer la continuité de l'apprentissage des élèves en temps de crise (qu'il s'agisse de blocage dû à l'insécurité ou de catastrophe naturelle);
- Fournir un appui psychosocial aux élèves (L'identification des enfants ayant subi un traumatisme lié à l'insécurité notamment, pourrait être un aspect important du mini-projet);
- Assurer l'animation des communautés éducatives ciblées (en créant des liens entre les élèves, les enseignant-e-s et les parents par le biais des conseils d'école et d'activités axées sur la discipline positive par exemple).

Par ailleurs, les OSC identifiées contribuent à collecter des données qualitatives et quantitatives sur les activités menées, ce, à des fins de diffusion, de réplication et de prise de décision politique.

- Composante 3 : Appuyer la revalorisation sociale des enseignants

Des actions de communication sociale sont organisées pour améliorer l'image des enseignants dans la société haïtienne ainsi que les relations au sein des communautés éducatives.

Cette composante est mise en œuvre par la Fondation Connaissance et Liberté (Fokal), une organisation de la société civile Haïtienne.

#### Description de la mission

Expertise France est mobilisée par l'AFD pour soutenir et accompagner les opérateurs dans la mise en œuvre des activités des composantes 1 et 2 du programme :

- Sur la composante 1, il s'agit des trois opérateurs de formation mettant en œuvre les activités et exécutant les fonds.
- Sur la composante 2 il s'agit des OSC haïtiennes qui seront sélectionnées au terme d'un appel à projets restreint et qui mettront en œuvre les activités et exécuteront les fonds.

A ce titre, Expertise France déploie à Port-au-Prince une équipe projet pour :

- Assurer la coordination globale des composantes 1 et 2;
- Assurer la gestion financière et comptable des composantes 1 et 2 ;
- Appuyer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités des composantes 1 et 2 ;
- Renforcer les capacités des opérateurs de mise en œuvre sur les volets (i) opérationnels liés au pilotage et à la gestion de projet et (ii) techniques liés au développement professionnel des enseignants et des encadrants éducatifs.

L'équipe du projet Avni Nou placée sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Pays Haïti d'Expertise France est constituée d'une Cheffe d'équipe, d'un Expert responsable du suivi administratif et financier du projet et des subventions, d'une Chargée de Planification et Suivi-évaluation, d'une experte Spécialiste du développement professionnel des enseignant.e.s, et d'un expert Spécialiste du renforcement des compétences linguistiques des enseignant.e.s. Cette équipe est basée à Pétion – Ville.

Sous la supervision de la cheffe d'équipe et en liaison avec la chargée de projet du département Géographique au siège d'Expertise France, l'expert.e national.e spécialiste du développement professionnel des enseignant.e.s et de l'ingénierie de formation sera chargé.e (i) d'appuyer la mise en œuvre des activités par les opérateurs (ingénierie de formation, conception des programmes et modules de formation, etc.) et (ii) de renforcer sur long terme les capacités des opérateurs pour permettre une montée en gamme de leurs offres de formation et actions de renforcement des compétences professionnelles des enseignant.e.s et encadrant.e.s.

Les principales missions confiées à l'expert.e sont les suivantes :

## Conseiller le pilotage technique du programme

- Fournir des contributions, conseils et orientations à toute question que la mise en œuvre du programme pourrait rencontrer sur les aspects techniques, en particulier relativement au développement des compétences professionnelles des enseignant.e.s et encadrant.e.s, à la fois de manière proactive et sur demande du/de la Chef.fe d'équipe;
- Assurer la veille technique en matière d'éducation, en particulier pour la formation des enseignant.e.s et encadrant.e.s et le développement de leurs compétences professionnelles;
- Appuyer le/la Chef.fe d'équipe pour la coordination du programme avec les actions des autres acteurs de l'écosystème, en particulier relativement au développement des compétences professionnelles des enseignant.e.s et encadrant.e.s;
- Contribuer au suivi ainsi qu'à l'exploitation et l'opérationnalisation des résultats de la composante 2 en lien avec l'Expert.e en charge du montage et du suivi des sous-projets, de la capitalisation et de la valorisation des résultats de recherche;
- En lien avec l'Expert.e Chargé.e du Suivi-évaluation et de la Planification, contribuer au suivi des effets des actions de renforcement des compétences des enseignants.es ;
- Faciliter de manière proactive les réunions avec les opérateurs et partenaires techniques et institutionnels (organisation des réunions, élaboration de l'ordre du jour et des notes introductives, rédaction des comptes rendus et suivi des points d'action);

- Contribuer à la rédaction des rapports d'exécution du programme, en particulier relativement aux rubriques techniques et aux activités d'ingénierie de formation et de développement des compétences professionnelles;
- Mobiliser l'expertise externe nécessaire à la mise en place des activités et assurer le contrôle-qualité des travaux et livrables inhérents.

# Appuyer les opérateurs dans la mise en œuvre des activités de formation

- Concevoir et mettre en place les ingénieries de formation et pédagogiques pour le renforcement des compétences des cadres pédagogiques partenaires. (encadrant.e.s) pour les thématiques du programme ;
- Appuyer l'identification des ressources (programmes, modules, supports) existantes et pertinentes dans le cadre du programme ;
- Appuyer l'organisation des tests de positionnement en français des enseignant.e.s des écoles cibles;
- Conseiller et appuyer les opérateurs dans l'élaboration des contenus, programmes, modules, dispositifs et supports de formation à produire, en particulier pour l'amélioration des compétences professionnelles des enseignant.e.s et encadrant.e.s (en lien avec le MENFP le cas échéant), dans une perspective d'amélioration des résultats d'apprentissage des élèves;
- Appuyer les acteurs et le MENFP pour la validation des programmes, modules, dispositifs et supports nouvellement produits dans des délais compatibles avec le calendrier de mise en œuvre des activités;
- Accompagner le déploiement des actions de formation dans les écoles ciblées dans une perspective d'amélioration des actions (observation des pratiques de formation des formateurs, partage d'expériences, organisation des échanges entre pairs);
- Appuyer les opérateurs de formation dans la planification et le déploiement des interventions au niveau des établissements en lien avec les directeurs.trices d'établissement, les conseiller.ère.s pédagogiques et les DDE (en particulier les Services d'appui pédagogique);
- Appuyer les opérateurs dans la prise en compte et l'opérationnalisation des leçonsapprises de la composante 2.

## Renforcer les capacités des opérateurs de formation

 Approfondir l'analyse des capacités des opérateurs réalisée dans le cadre de l'instruction et la première phase du programme et identifier tout au long du programme les besoins d'appui;

- Définir et mettre en œuvre les actions de renforcement de capacités permettant de répondre aux besoins d'appui identifiés ;
- Identifier et analyser les outils de formation disponible chez les opérateurs et proposer une classification de ces outils selon des critères définis (type d'outils, modalités de mise en œuvre, résultats attendus, profil des bénéficiaires, ...);
- Appuyer l'identification par les opérateurs de formation des besoins de renforcement priorisés des enseignant.e.s et des chef.fe.s d'établissement (analyse des besoins de formation/renforcement);
- Appuyer l'élaboration d'outils permettant d'améliorer l'offre de formation des opérateurs du point de vue de la congruence de l'offre et de la demande (outils d'analyse des besoins de formation des enseignant.e.s, grilles standardisées d'observation et d'analyse des pratiques enseignantes en classe, outils de suivi des effets à court, moyen et long terme des actions de renforcement des compétences professionnelles, etc.) et de la montée en gamme de l'offre.
- Appuyer les opérateurs, en lien avec l'expert.e court terme qui sera mobilisé.e sur le sujet, une meilleure prise en compte des enjeux de genre dans les actions de renforcement des enseignant.e.s.

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive et peut être modifiée en fonction des besoins nécessaires à la bonne exécution du programme.

## Profil souhaité

#### Qualifications et compétences

- Diplôme d'enseignement supérieur de niveau Master (Bac + 5) dans le domaine des sciences de l'éducation (enseignement, didactique, pédagogie active, sociologie de l'éducation, etc.) et/ou de l'ingénierie de formation (andragogie, évaluation des besoins et des acquis, conception de parcours et kits de formation) ou équivalent;
- Très bonne connaissance du système éducatif haïtien ;
- Très bonne connaissance des enjeux de renforcement des compétences des enseignant.e.s et des cadres pédagogiques, en particulier au niveau de l'enseignement fondamental ;
- La connaissance du fonctionnement du MENFP au niveau central voire au niveau déconcentré (une expérience auprès des DDE du Centre et/ou de l'Ouest serait un atout) ;
- Très bonnes compétences d'ingénierie pédagogique relativement au développement des compétences professionnelles des enseignant.e.s et cadres pédagogiques ;
- Maîtrise des outils pédagogiques et technologiques adaptés aux publics concernés;
- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Excellentes compétences de communication écrites et orales ;
- Capacité à travailler avec des équipes pluridisciplinaires et en interculturalité;
- Autonomie et esprit d'initiative dans le travail;
- La maîtrise du créole comme du français, à l'oral et à l'écrit, est indispensable.

#### **Expériences professionnelles**

- 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'éducation en Haïti (enseignement et/ou formation de formateurs);
- Expériences pertinentes en lien avec la formation continue des enseignant.e.s;
- Plusieurs expériences dans l'élaboration d'ingénierie de formation, de programmes, de modules et de supports de formation en lien avec le développement professionnel des enseignant.e.s et encadrant.e.s;
- Une expérience dans le renforcement des capacités d'organismes de formation de cadres pédagogiques du MENFP (enseignants, inspecteurs, conseillers pédagogiques, etc.) serait un atout ;
- Une expérience régionale voire internationale sera considérée comme un plus, de même qu'une expérience probante relative aux dispositifs de formation hybride des enseignant.e.s.

## <u>Informations complémentaires</u>

Documents à fournir à l'appui de la candidature :

- CV
- Lettre de motivation

Prise de poste souhaitée au 1<sup>er</sup> août 2024.

Le poste sera basé à Port au Prince.

L'expert.e devra pouvoir se rendre disponible pour des missions ponctuelles dans les départements ciblés par le programme (Ouest et Centre).

#### Durée de la mission :

Le contrat sera signé pour une durée initiale de 12 mois et reconduit selon la qualité du travail accompli.